



Toulouse, le 07 septembre 2022

Monsieur Jean-Luc Moudenc
Maire de la Ville
Place du Capitole
31000 Toulouse

Objet : Préavis de grève pour les agent.e.s des Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE)

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions prévues par les articles L. 2512-5 du Code du travail et à l'article 10 de la loi du 13 juillet 1983 relatifs aux modalités de grève dans les services publics, le syndicat SUD a décidé de déposer un préavis pour la journée du mardi 13 septembre 2022 de 0h à 24h.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel des EAJE, tous statuts confondus.

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant de préavis de grève.

Nos revendications :

Notre syndicat a été saisi par les agent.e.s du Multi-Accueil de St-Cyprien République. Ces agent.e.s sont au bord de l'épuisement professionnel en raison des conditions de travail dégradées par le manque de personnel. En effet, cette structure fonctionne à moins 4 agent.e.s depuis plusieurs semaines compte tenu du non-remplacement d'absences de longue durée.

De plus, la directrice sera en congé maternité dès demain et il semble que là encore son remplacement n'ait pas été anticipé.

La situation de cet EAJE n'est pas un cas isolé, nous sommes régulièrement interpellés depuis plusieurs mois par des agent.e.s en grand mal-être et la plupart du temps pour des raisons similaires. C'est à ce titre, que notre préavis couvre l'ensemble des accueils.

Aussi, nous revendiquons :

- des taux d'encadrement qui sécurisent enfants et personnels.
- des conditions de travail décentes.
- une organisation efficiente du remplacement des agent.e.s absent.e.s.
- Une revalorisation des métiers de la petite enfance
- un alignement du RIFSEEP des auxiliaires de puériculture au niveau des autres catégories B de la collectivité.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations

Le conseil syndical du syndicat SUD Ville de Toulouse